

LISTE DES DROITS
Droits définitifs de 2025
Ordonnance TG-001-2025

T1- SERVICE CONTINU

	Taux mensuel	Supplément mensuel de cessation d'exploitation
Droits T-1	12 092 333 \$	478 332 \$

OT-1 SERVICE EXCÉDENTAIRE

	Taux mensuel / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
Droits OT-1	0,0000 \$	0,4644 \$

TGE TRANSPORT DE GAZ ENTREPOSÉ

	Taux au volume / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
TGE		
Trois-Rivières	1,4356 \$	0,4644 \$
Points de livraison en aval de Trois-Rivières	7,6331 \$	0,4644 \$
Points de livraison en amont de St-Nicolas	4,7517 \$	0,4644 \$

TBG2-TRANSPORT de BIOGAZ 2

	Droit mensuel lié à la demande / 10 ³ m ³	Équivalent journalier du droit mensuel lié à la demande / 10 ³ m ³	Supplément mensuel de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
TBG2 Frais de Transport - Droit lié à la demande				
Lachenaie à Saint-Lazare	242,0123 \$	7,9566 \$	14,1255 \$	0,4644 \$
Ste-Geneviève-de-Berthier à Saint-Lazare	387,4658 \$	12,7386 \$	14,1255 \$	0,4644 \$

Cette liste des Droits s'applique aux cédules tarifaires T-1, OT-1, TGE, et TBG2.

La Liste des droits présentement en vigueur est disponible sur le site web de Gazoduc TQM au www.gazoductqm.com en choisissant "DROITS ET TARIFS". Les écarts observés sont dus aux arrondis.